

DEC221120DAJ

Décision portant modification de la décision DEC220208DAJ du 10 février 2022 portant délégation de signature à M. Reynald Pain, directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC220208DAJ du 10 février 2022 portant délégation de signature à M. Reynald Pain, directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) ;

Vu la décision DEC221119DAJ portant cessation de fonctions et nomination de M. Steve Pannetier aux fonctions de directeur adjoint administratif de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3),

DECIDE :

Article 1^{er}. - L'article 2 de la décision DEC220208DAJ du 10 février 2022 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes : « Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Reynald Pain, directeur de l'IN2P3, délégation est donnée à M. Steve Pannetier, directeur adjoint administratif de l'IN2P3, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, dans la limite de ses attributions. »

Article 2. - La présente décision, qui entre en vigueur à compter du 1^{er} avril 2022, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 mars 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit



BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Mars 2022
ISSN 1148-4853

